**MAIRIE DE L’EPINE**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEILMUNICIPAL**

**DU 30 août 2019.**

**PRESENTS : Mmes ARNOUX S., BOUZIN L.,VIAL V.**

**MM. ALLIER J-F., AUBÉRIC A., BONFILS L., COLLOMB K., DELAUP L., LOUIS-PALLUEL A., MEYNAUD D., REYNAUD J-M,**

**I MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCSB**

La commune du Poët désire reprendre la compétence de l’Agence Postale, ceci induit un changement des statuts de la CCSB. Accord unanime du CM

**II DOCUMENT UNIQUE**

Ce document est obligatoire dans toute entreprise ou service. Il recense les risques liés aux emplois. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a été mandaté pour sa rédaction. Le maire donne lecture du rendu et des plans d’action préconisés. Le vote sera proposé lors du prochain CM après que ce document ait été soumis au CHSCT.

**III SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

* Le Foyer rural ayant effectué des dépenses pour l’organisation du « Trimelage » et des marchés d’été du mardi, une subvention supplémentaire de 2500€ lui sera attribuée. Vote unanime.
* Le Comité de Foire recevra un complément de subvention d’un montant de 250 € pour l’organisation du marché d’été.

Vote unanime

**IV PARTICIPATION DES COMMUNES POUR LA RENCONTRE DES 4 BOUÏNES**

Le montant de participation pour l’apéritif de la rencontre est fixé à 36€ pour les 4 communes concernées de Chanousse, L’Epine, Montjay, Montclus. Vote unanime

**V MOTION CONTRE LA FERMETURE DES TRESORERIES DANS LE DEPARTEMENT**

La motion proposée par l’Association des Maires de France s’opposant à la fermeture des trésoreries dans le département est votée à l’unanimité.

**VI RECRUTEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE**

Le maire présente au CM les 2 candidatures reçues pour le poste de secrétaire de mairie qui se libèrera prochainement. JF Allier quitte la séance durant cette discussion.

Après discussion et examen des candidatures, il est décidé de rencontrer à nouveau les 2 candidates Mme Allier et Mme Chazal.

**VII ADHESION SIVU PAYS DU BUËCH**

Compte tenu du retrait de plusieurs communes de ce SIVU, le montant de l’adhésion devenant trop important, le CM décide unanimement de supprimer son adhésion à compter du 01/01/2020

**VIII GARDERIE LES JOURS DE GREVE DES ENSEIGNANTS**

La commune est tenue d’assurer une garderie de remplacement sur le temps de classe lors des grèves des enseignants. Renseignement sera pris pour connaître l’obligation des services de garderie des temps d’accueil de prérentrée, d’interclasse et de post classe ces jours-là.

**IX REFECTION DU PONT DE LA GRANGEONNE**

L’IT05 (Ingénierie Territoriale, service du département) a répondu à la demande d’étude et propose une convention pour Maîtrise d’œuvre pour un montant de 1370 €. Accord unanime du CM

**X MOTION DE SOLIDARITE AVEC LES ELEVEURS DES HA**

Le maire donne lecture d’une motion soutenant les éleveurs victimes de la prédation du loup. Accord unanime.

**XI INFORMATIONS DIVERSES**

* Parc Photovoltaïque : le permis de construire n’a pas été attaqué. Les démarches vont donc se poursuivre avec notamment la prévision de déboisement en septembre 2020.
* 2 appartements communaux sont libérés et à attribuer : celui dit de ʺla poste" et l’un aux logements Chênelet aux Grandes Pièces.

Le Maire

Luc DELAUP